



www.solidairesidd.com

93 bis, rue de Montreuil

75011 PARIS

03 29 76 78 42 - 02 32 23 45 76



Déclaration liminaire de Solidaires I.D.D. CAP des TSEI du 7 novembre 2017

Mesdames et messieurs,

Solidaires I.D.D. va vous faire lecture d'une déclaration d'un genre particulier emprunte d'une très grande solennité. En effet, pas question d'aborder ce matin les sujets maintes fois évoqués en cette instance et sur lesquels l'administration peine à répondre. Je pense notamment aux :

- dossiers RIFSEEP, PPCR,
- plan ministériel de qualification,
- dysfonctionnements récurrents sur l'organisation des examens professionnels du corps des TSEI en matière d'information des candidats,
- inégalités de traitement des agents en situation de MAD face au contenu des épreuves des examens professionnels,
- faiblesses des ratios pro/pro.

Pas question non plus d'aborder les incessantes attaques et provocations de nos hommes politiques contre les fonctionnaires, ces femmes et ces hommes désignés responsables de tous les maux de la France, alors que dans le même temps nos dirigeants sont capables de faire des cadeaux royaux aux plus fortunés.

Aujourd'hui Solidaires IDD souhaite rendre hommage à l'un de ses collègues, Jean-Bernard VAN COPPENOLLE, décédé le 15 mai 2017. La disparition d'un collègue, d'un mari, d'un père, d'un grand-père, est toujours difficile à accepter, mais lorsque cette disparition est la conséquence d'un acte de désespoir, ce l'est d'autant plus. Vous l'avez compris, en ce 15 mai 2017 notre collègue a mis fin à ses jours, il n'avait que 62 ans.

Si Solidaires I.D.D. se permet d'évoquer cette tragique situation c'est qu'un certain nombre d'éléments laissent à penser que la souffrance qui l'animait pourrait avoir un lien avec :

- les réorganisations subies,
- le manque de reconnaissance,

d'une manière générale, à tout ce qui a trait aux conditions de travail.

Pour être précis, Solidaires I.D.D. n'affirme pas aujourd'hui que le lien est établi entre son geste désespéré et cette souffrance, mais s'interroge. Pour expliciter son propos Solidaires I.D.D. vous donne quelques éléments d'appréciation :

Sur les réorganisations : Jean-Bernard VAN COPPENOLLE fait partie de ces agents qui, après avoir passé 20 ans au service des contrôles techniques de poids lourds, a dû se réorienter et quitter le réseau DRIRE.

Après 8 ans sur des missions de contrôleur terrestre il est revenu sur des missions cœur de métier nécessitant de nouveau un fort engagement de sa part. Sa décision a été dictée par le manque de reconnaissance accordé aux agents en situation de MAD en matière d'évolution de carrière. Un autre collègue, Jean-Pierre DAILLE, dans la même situation que Jean-Bernard, n'a pas pu revenir sur des missions cœur de métier. Il a lui aussi mis fin à ses jours.

Ensuite Jean-Bernard VAN COPPENOLLE a dû subir le rapprochement des régions Picardie / Nord pas de Calais qui s'est concrétisé, pour lui, par une forme d'isolement, se retrouvant ainsi seul sur des missions de contrôle technique dans une unité avec uniquement des collègues inspecteurs de l'environnement.

Il se donnait beaucoup pour son travail retournant même parfois le samedi pour solder des dossiers qu'il n'avait pu traiter dans la semaine.

Autre conséquence de cette fusion et pas des moindres, Jean-Bernard VAN COPPENOLLE qui était classé n° 1 sur le tableau des proposables de la région Picardie s'est vu rétrograder au 3^e rang de la nouvelle région Hauts de France.

Le manque de reconnaissance : avant de prendre sa retraite, Jean-Bernard VAN COPPENOLLE espérait pouvoir obtenir une promotion au grade de Technicien Supérieur Principal. Il vivait cela comme une forme de reconnaissance de l'investissement consenti durant plus de 30 ans au service de la fonction publique. Il attendait donc beaucoup de la CAP de promotion du 11 mai 2017.

Il a été extrêmement déçu de ne pas avoir été promu. Aussi, fortement contrarié, il a décidé d'accélérer la date de son départ, n'en pouvant plus de l'injustice qu'il vivait.

La suite vous la connaissez, 4 jours après la CAP, le lundi 15 mai alors qu'il partait au travail, Jean-Bernard VAN COPPENOLLE met fin à ses jours dans son garage.

Solidaires I.D.D. n'en dira pas plus, laissant le soin à la commission d'enquête qui a été diligentée de déterminer si la situation doit conduire à reconnaître l'imputabilité de son geste au service.

Pour conclure Solidaires I.D.D. souhaite attirer l'attention de tous les membres présents dans cette enceinte sur leur responsabilité vis-à-vis des décisions qu'ils sont appelés à prendre. A titre personnel j'ai été très affecté par la situation de monsieur Jean-Bernard VAN COPPENOLLE et me demande encore si j'ai fait le maximum pour le promouvoir, si nous avons fait le maximum ?

Solidaires I.D.D. demande que cette déclaration soit transmise à notre direction générale pour l'alerter sur la faiblesse du nombre de promotions en général, et d'accès au second grade de TSEI en particulier.

Enfin, Solidaires I.D.D. adresse ses plus affectueuses pensées à la famille de Jean-Bernard VAN COPPENOLLE.